

# Les Métiers du Cinéma

## SOMMAIRE

1.Scénariste.....	2
2.Réalisateur.....	2
3.Assistant réalisateur.....	7
4.Scripte.....	8
5.Producteur.....	8
6.Directeur de production.....	10
7.Administrateur de production.....	10
8.Secrétaire de production.....	11
9.Régisseur général.....	11
10.Directeur de la photographie.....	12
11.Cadreur.....	12
12.Premier assistant opérateur.....	13
13.Deuxième assistant opérateur.....	14
14.Ingénieur du son.....	14
15.Perchman.....	15
16.Chef décorateur.....	16
17.Ensemblière.....	16
18.Accessoiriste.....	16
19.Maquilleur.....	16
20.Costumière.....	17
21.Monteur.....	17
22.Bruiteur.....	19
23.Distributeur.....	20
24.Exploitant.....	20
25.Acteur(s).....	21
26.Auteurs de doublage et de sous-titrage.....	21
27.Liste des techniciens cinéma.....	21
28.Liste des ouvriers cinéma.....	22
29.Liste alphabétique des métiers du cinéma.....	22
30.Sources.....	23



**MEMOTION**  
PRODUCTION

# 1.Scénariste

Il écrit le scénario du film. Cela peut être une fiction de long métrage ou de court métrage, une publicité, un téléfilm, un clip ou une série. Il assume généralement de nos jours la fonction de dialoguiste. Il peut travailler à partir d'un livre et en faire une adaptation: il achète alors une option sur les droits de l'œuvre comme peut le faire un producteur ou un réalisateur qui peuvent l'engager pour ce travail.

Le plus souvent, il invente la totalité de l'histoire. Ce métier est habituellement un métier solitaire, qui implique de longues recherches personnelles ; c'est une aventure très personnelle que la création de personnages et d'une histoire. Cependant, comme c'est un travail complexe qui demande une bonne connaissance de la dramaturgie, les scénaristes travaillent parfois à plusieurs pour stimuler leur imagination et avoir un avis professionnel qui leur donne du recul sur ce qu'ils créent.

Le scénariste découpe son histoire en séquences de scènes qui correspondent souvent à un changement de décors, de temps ou d'action. En France le scénariste est régulièrement le réalisateur du film ; ceci est un héritage de la Nouvelle Vague.

# 2.Réalisateur

Il assure la responsabilité d'ensemble de la création artistique du film. Il est rémunéré par une société de production qu'il a convaincue de produire le film ou qui l'a engagé dans ce but. C'est lui qui met en scène l'histoire à partir du scénario. Il propose une interprétation personnelle de cette histoire, en collaboration avec les chefs de poste, que sont le directeur de la photographie, l'ingénieur du son, le directeur artistique (ou décorateur), la costumière et le compositeur. C'est lui qui, à l'instar d'un architecte, a l'idée générale du projet. Il découpe l'action en plans à partir de la mise en scène et, sur le plateau de tournage, dirige le jeu des comédiens.

Le découpage peut être « storyboardé ». C'est le cas couramment pour les films publicitaires où il sert, avec la note d'intention, de cahier des charges. Le storyboardeur est un proche collaborateur du réalisateur au même titre que le premier assistant réalisateur. En Europe, le réalisateur est souvent le propre scénariste du film. C'est la notion d'auteur-réalisateur. En revanche aux USA, le travail du réalisateur est soumis à l'appréciation du producteur (final cut).

Très souvent, le réalisateur a un style et un univers spécifique. C'est quelquefois en fonction de ses films précédents qu'un producteur choisira tel ou tel réalisateur. Peu de réalisateurs possèdent le choix final du montage de leur film: c'est le producteur qui a ce choix. En Europe cette situation n'existe théoriquement pas, le réalisateur étant censé avoir le pouvoir de décision sur l'ensemble des critères artistiques du film.

En résumé, un réalisateur (ou une réalisatrice) est une personne qui assure la direction de fabrication d'une œuvre audiovisuelle, généralement pour le cinéma ou la télévision. À partir d'un scénario, il détermine les aspects visuels et dramatiques du film. Lors du tournage, il assure la mise en scène, la direction d'acteurs et dirige l'équipe technique.

Suivant les termes de son contrat, il en dirigera ou non le montage. C'est le cas le plus fréquent en Europe, moins aux États-Unis ; il dispose alors du "final cut". Employé par la production, le réalisateur doit assurer la bonne marche du tournage. C'est à lui de respecter l'agenda et le budget impartis par la production.

Aujourd'hui, la profession de réalisateur s'exerce dans de nombreux domaines :

- Les longs métrages et les courts métrages de fiction (cinéma ou télévision)
- Les documentaires et les films animaliers
- Les films d'animation
- Les films expérimentaux (qui se rapprochent des arts plastiques)
- Les spots publicitaires
- Les films de communication audiovisuelle
- Le direct à la télévision (sport, divertissement...)

Les attributions du réalisateur sont complexes. Suivant les projets, elles incluent entre autres:

Pendant la préparation du projet

- La définition des orientations artistiques du film ;
- Le suivi du scénario ;
- Le découpage des séquences du scénario en plans (axes de prise de vues et cadrage) ;
- L'organisation et la sélection des lieux où le tournage du film doit avoir lieu ;

Durant le tournage

- La direction d'actrices et d'acteurs, tant physique (placement), que dramatique (ton, expression, mouvement) ;
- La prise en charge des choix liés à la caméra, position, cadre, mouvement, etc. ;
- Le choix de l'ambiance lumineuse (avec le directeur de la photographie) ;
- Le respect du budget et du temps impartis.
- Toute autre activité qui définit les choix artistiques, techniques opérés pour un film, et notamment la gestion de l'équipe de tournage.

En post-production

- La supervision du montage ;
- Les choix liés à la bande son et à la musique ;
- En pratique, le réalisateur délègue aux techniciens de son équipe la mise en œuvre des orientations générales qu'il définit.

Un réalisateur est responsable des aspects créatifs du film, ainsi que de la gestion des cadres de l'équipe de tournage qu'il va diriger : le directeur de la photographie, le décorateur, le cadreur ou l'opérateur de prise son. Il coordonne les efforts des différents métiers à l'aide d'un ou de plusieurs assistants.

## Les méthodes de réalisation

Les droits du réalisateur varient beaucoup selon les films. Plusieurs d'entre eux sont sous le contrôle de l'équipe de production. Mais, de plus en plus, les réalisateurs ont un pouvoir considérable sur un plateau de tournage. Ce procédé n'était surtout visible que durant les années 1930 jusqu'aux années 1950. Il existe aussi des réalisateurs qui ont un pouvoir étendu, et qui exécutent leur vision artistique sur un tournage.

Voici leurs méthodes :

- Ils créent une structure dramatique générale, laissant à l'acteur le choix de ses paroles. On retrouve parmi ces réalisateurs Christopher Guest, Spike Lee ou Robert Altman.
- Ils contrôlent tous les aspects du tournage : des dialogues, des mouvements, des prises de vues. On parle de politique des auteurs.
- Ils écrivent leur propre scénario en tant que scénariste pour pouvoir être impliqués dans l'histoire. Parmi ceux-ci, on retrouve Stanley Kubrick, Woody Allen, Charlie Chaplin, Billy Wilder, Pedro Almodóvar, Kevin Smith, Quentin Tarantino, Oliver Stone, Hayao Miyazaki, M. Night Shyamalan et Robert Rodriguez.
- Ils engagent toujours le même scénariste pour s'assurer de connaître le style d'écriture, et l'ambiance de l'histoire. Voici plusieurs associations internationales : Wes Anderson et Owen Wilson avec Noah Baumbach, Martin Scorsese et Nicholas Pileggi avec Paul Schrader, ou Robert Zemeckis avec Bob Gale.

Le réalisateur est à la fois chef opérateur et monteur comme Steven Soderbergh, Don Coscarelli, et Robert Rodriguez. Le réalisateur est aussi acteur, souvent pour un petit rôle. On remarque Martin Scorsese, Orson Welles, Zach Braff, Mel Brooks, Mel Gibson, Kevin Costner, Woody Allen, Alfred Hitchcock, Quentin Tarantino, Kevin Smith, M. Night Shyamalan, Harold Ramis, ou encore Edward Davis Wood Junior.

Le réalisateur peut aussi travailler étroitement en association avec le producteur du film, généralement responsable des aspects non artistiques du film, comme le financement et le marketing du film. Plusieurs réalisateurs s'investissent souvent plus sur le tournage, en se confiant de plus amples responsabilités. Orson Welles, par exemple, est célèbre pour son écriture, sa réalisation et sa production. D'autres, comme Alice Guy Blaché, pionnière du cinéma muet, ont même créé leur société de production.



*Herbert Brenon et Alla Nazimova sur le tournage de War Brides*

## **Metteur en scène, réalisateur ou cinéaste**

Dans les pays francophones, ce terme fut très controversé à son origine. Durant les années 1910 et 1920, tout le monde essayait de différencier le cinéma du théâtre, et c'est ainsi que plusieurs termes furent créés pour désigner le dirigeant d'un tournage. Ricciotto Canudo a alors proposé *écraniste*, mais ce mot, peu agréable à l'oreille, fut vite rejeté par le peuple. C'est alors que Louis Delluc invente le mot *cinéaste* qui prit peu à peu sa place dans le vocabulaire du cinéma.

Aujourd'hui, personne ne différencie les termes réalisateur, metteur en scène ou cinéaste, malgré leur signification différente. Metteur en scène serait le terme le plus proche de réalisateur, mais son influence est plus large que celle du réalisateur.

Aux États-Unis, cette difficulté n'est pas apparue : le terme « Director » est vite apparu. Il désignait à l'origine la personne qui dirigeait les acteurs, qui choisissait les décors, et la place de la caméra. Plus tard, son travail diminua, laissant place à d'autres techniciens (division du travail). Le producteur deviendra alors la personne la plus influente lors d'un projet de film.

En France, le terme de réalisateur est désormais préféré à celui de metteur en scène. Selon Georges Méliès, en 1907, dans son livre « Vues cinématographiques », un réalisateur était censé « réaliser tout, même ce qui semble impossible, et donner l'apparence de la réalité aux rêves les plus chimériques ». Ainsi, sa définition fut élargie, et se voua à rendre le fictif du scénario en images.

### *Plateau de tournage*



## **Réalisateur à la télévision**

Dans le cadre de téléfilms ou de séries de fiction, un réalisateur de télévision a un rôle identique à un réalisateur de cinéma. Il doit quand même faire face à des contraintes particulières, telles qu'un budget et une durée de tournage généralement plus limités que dans une production cinématographique. Des contraintes artistiques existent aussi, en particulier pour les séries, où il doit adapter sa réalisation à la charte existante.

Pour les émissions purement télévisuelles, divertissement, sport, captation de manifestation, où par définition il ne maîtrise pas totalement l'action, son rôle devient principalement celui d'un metteur en images, avec comme but, celui de retranscrire l'action de façon plaisante et compréhensible pour le spectateur.

## Formations

En France, pour des formations à la réalisation, des écoles supérieures publiques recrutent sur concours. La Fémis, école supérieure des métiers de l'image et du son, l'École Louis-Lumière, ainsi que quelques autres en France, forment les cinéastes à un Bac + 5. Mais, il existe d'autres moyens d'accéder à ce métier, via l'université. Par exemple, il est possible de passer par un IUP Métiers de l'information et de la communication option production audiovisuelle.

Voici ci dessous quelques établissements de formation :

- École nationale supérieure des métiers de l'image et du son
- École nationale supérieure Louis Lumière
- Université de Toulouse
- Université de Bordeaux
- Université de Poitiers
- Université de Paris
- Le Fresnoy

Il existe aussi de nombreuses écoles privées qui proposent une formation à la réalisation, mais le coût des études est élevé. Mais, il est aussi possible de devenir réalisateur en passant par un IUP, un MST, ou un DESS.

Il est aussi à noter que le salaire d'un réalisateur est variable : il est différent selon la notoriété du film, du réalisateur, et du producteur.

Pourtant, une grande partie des réalisateurs le devient en passant par différents postes tels que celui de l'assistant réalisateur, ou du directeur de la photographie.



*caméra*

## Compétences

Tous les jours, sur un tournage, un réalisateur est confronté à de lourdes responsabilités devant le producteur du film. Cela demande d'être diplomate, et de posséder une grande endurance nerveuse.

De plus, le réalisateur doit connaître des méthodes de prise de vues et de son, de mise en scène, et d'autorité.

Une capacité d'analyse est aussi primordiale lors de tournage, pour le placement des acteurs, de la caméra, ou de la gestion du temps.

### 3.Assistant réalisateur

Le métier d'assistant réalisateur (et en premier lieu celui du 1e assistant réalisateur) est un des nombreux métiers de l'audiovisuel.

À la télévision ou au cinéma, il est engagé par les producteurs dès le début du tournage, et peut même être amené à travailler sur le projet avant même ce dernier : pré-préparation - étude budgétaire.

L'assistant réalisateur est le collaborateur artistique et technique direct du réalisateur :

- Il est responsable de la planification du tournage. Pour cela il établit le plan de travail en accord avec le producteur et/ou son représentant ;
- Il coordonne et encadre les différents départements en préparation (répétitions des comédiens, essayages des costumes, répétitions des cascades, et repérages) et pendant le tournage (suivi du planning, respect des horaires, direction de la figuration) ;
- Il supervise également avec le directeur de production et le régisseur général les conditions de sécurité du tournage.

Sur le tournage, il est constamment aux côtés du réalisateur, et l'assiste en supervisant la bonne entente et coordination du plateau. Il fait respecter le silence sur le plateau lors de la prise d'images, annonce les répétitions, s'enquiert de la faisabilité des prises...

Ses principaux collaborateurs sont : le réalisateur, le directeur de production, les chefs de poste techniques : directeur de la photographie, régisseur général, chef décorateur, accessoiriste, costumière, ou encore maquilleur.

Avec son équipe composée d'un ou plusieurs assistants (deuxième et troisième assistant), le 1e assistant réalisateur met en place et dirige la figuration.

Il supervise chaque jour pour le lendemain la feuille de service, « ordre de mission » de la journée de travail (et élaborée par le deuxième assistant réalisateur).



*Clap de cinéma*



## 4. Scripte

Le métier de scripte (nom usuel de la secrétaire de plateau) est un des nombreux métiers de l'audiovisuel. En télévision ou en cinéma le scripte fait partie de l'équipe mise en scène.

Les termes originaux désignaient un assistant quasi un secrétaire du metteur en scène particulièrement en charge du respect de la continuité du scénario. On les désigne d'ailleurs aussi sous les termes « continuity boy (ou girl) ».

Partenaire de la production autant que de la réalisation, il tient aussi le journal de la journée, assume les rapports de tirage de l'image, de montage et de production. C'est l'aspect tangible car "pratique" de son travail. Veillant donc au respect du scénario et des dialogues et de la continuité, il se préoccupe systématiquement des raccords de mise en scène, de prise de vues, de costume, d'accessoires, etc.

Par ailleurs, et c'est l'aspect le plus important et créatif de son travail, il est une sorte d'assistant artistique à la réalisation. Sorte de monteur virtuel d'un film encore virtuel... il est un autre regard sur la direction d'acteur, le découpage... suggère, conseille, et seconde la réalisation sur le plan du sens.

En français le terme est indéterminé (masculin ou féminin) à la différence de l'anglais : script-boy ou script-girl. Il existe un autre terme en anglais : "scriptsupervisor" (indéterminé également) qui définit parfaitement la fonction dans sa globalité. Néanmoins — actuellement en tout cas —, cette profession est très majoritairement exercée par des femmes en France, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs, au Mexique, par exemple où c'est la voie classique pour accéder à la réalisation.

## 5. Producteur

Le producteur de cinéma réunit les éléments financiers, juridiques et administratifs nécessaires à la réalisation du film. Il est en général le représentant d'une société de production. Il choisit les projets et réalisateurs avec lesquels il souhaite travailler, et accompagne le réalisateur dans les choix artistiques importants du film (scénario, casting, montage, etc.).

Il est représenté sur le tournage par le directeur de production, qui doit négocier et mettre en œuvre les moyens techniques et humains pour mener à bien le tournage, dans le cadre du budget fixé avec le producteur.

Le directeur de production est lui-même assisté par l'administrateur de production pour la partie juridique et financière (contrats, comptabilité...) et par le régisseur pour les aspects logistiques et matériels (autorisations de tournage, transport, locations, intendance...). Le producteur peut en outre faire appel à un directeur de post-production pour suivre l'ensemble des travaux de montage et les effets spéciaux.

Le producteur de cinéma est la personne qui finance ou qui coordonne les financements d'un film et qui contrôle les dépenses par rapport au budget. Mais son rôle ne se cantonne



pas à ces fonctions : il doit normalement aussi aider le réalisateur lors de l'écriture du scénario, du choix des acteurs, des lieux de tournage, de l'équipe et sera l'interlocuteur privilégié en cas de problèmes ou conflits.

Il a donc aussi un rôle artistique et non pas seulement de mécénat. Le producteur ne met normalement pas de fonds propres : il gère l'argent de personnes tiers. Par contre, il, ou sa société, est le responsable en cas de pertes financières devant les banques et autres organismes lui ayant prêté l'argent demandé.

« Le producteur de l'œuvre audiovisuelle est la personne physique ou morale qui prend l'initiative et la responsabilité de la réalisation de l'œuvre. » Code de la propriété intellectuelle (art.L132-23).

Le producteur « prend personnellement ou partage solidairement l'initiative et la responsabilité financière, technique et artistique de la réalisation de l'œuvre et en garantit la bonne fin. » Décret n°2001-609 du 9 juillet 2001 (art.II-I-4°)

Le producteur est à la fois le maître d'ouvrage (responsabilité financière) et le maître d'œuvre (responsabilité artistique).

### **Ses tâches principales sont :**

- de piloter la conception du projet
- d'en étudier la faisabilité
- de concevoir le montage financier, en recherchant des financements (partenaires, aides...)
- de mettre en œuvre les ressources créatives, humaines, financières et techniques nécessaires à sa fabrication
- d'établir et de faire exécuter le planning de fabrication.

**Producteur délégué :** Maître d'œuvre, il est souvent à l'initiative du projet et/ou celui qui permet qu'un projet puisse devenir un programme diffusable, en salle ou en télévision, et exportable. Il est délégué par les autres coproducteurs (chaînes de télévision, sociétés de production française ou étrangère...). Il dresse le planning et le devis et il est responsable de leur respect. Les relations entre les coproducteurs sont établies par des contrats définissant la répartition des risques, des droits et participation aux bénéfices pour chacun d'entre eux.

**Producteur exécutif :** Il assure concrètement la fabrication du film ou du programme, dans le cadre du budget arrêté. A ce titre, il engage les équipes et établit les contrats conformes au droit du travail et des conventions collectives, réunit les moyens techniques en faisant appel à des prestataires techniques, et est présent ou représenté sur le tournage. Il assure le suivi de la fabrication du programme et contrôle le budget et les délais.

Ces deux missions sont très souvent assurées par la même personne morale.

Au quotidien, c'est le Directeur de production qui est présent sur le tournage et représente la production.

## **Quelques sociétés de production de cinéma françaises :**

Advantage-studio (une société de production de films documentaires ), ALTA LOMA Films, ARP, Cine Nomine, Diaphana Production, EuropaCorp, Fechner Productions et Films Christian Fechner, Fidélité Films, Folimage, Flach Film, Gaumont, Galaté, Gemini films KAREDAS, Les Films Pelléas, les Maïa Films, Mandarin Film, Matador films, Media109 Productions, MK2 , Mon Voisin Productions , Orly Films , Pathé Renn Productions , La Petite Reine , Pyramide production , Ralamax Prod, Rhône-Alpes Cinéma , SFP , Téléma , Thelma Films , Toggle Productions, UGC Images , Vertigo, Productions, Whynot Productions, Koumrane Productions , Bear Team Production ...



*Paramount Production*

## **6. Directeur de production**

Le directeur de production est le délégué du producteur ou de la société de production, pour la préparation, le tournage et les finitions d'un film jusqu'à la copie standard.

Depuis 1986, ils sont réunis au sein de l'Association des Directeurs de Production (ADP).

Il dirige le travail de production dans la réalisation d'un film, d'un téléfilm, d'une publicité ou d'une émission télévisée selon les délais et les budgets établis. Pour cela, il définit les besoins en personnel (artistes et techniciens), constitue l'équipe de production en collaboration avec le réalisateur et le producteur, négocie les rémunérations et les contrats de travail, gère le budget de production et veille à résoudre en cours de production tout problème relatif à l'organisation du travail et du personnel.

Il négocie également pour le producteur tous les moyens et matériels techniques en préproduction, en production et en postproduction. Ses collaborateurs directs sont le régisseur général, l'administrateur de production et le secrétaire de production.

## **7. Administrateur de production**

L'administrateur de production est la personne en charge du suivi des créances lors de la production d'un film.

Avant le tournage d'un film, le directeur de production demande à l'administrateur d'établir un devis, d'où est tiré un budget hebdomadaire. Il doit s'y tenir et donc entretenir d'excellentes relations avec les fournisseurs. Pendant le tournage, il prépare les feuilles de paie (les comédiens et les techniciens sont généralement payés le vendredi soir). Il prévoit aussi l'argent pour payer les indemnités de tournage, la cantine, les frais généraux, les charges sociales, etc.

L'administrateur de production présente chaque semaine un état des comptes au directeur de production, transmis ensuite au directeur financier. En fin de tournage, il doit remettre un compte rendu détaillé de toutes les dépenses effectuées, les chèquiers (utilisés ou vierges), les assurances et un état de caisse exact au centime près.

## 8. Secrétaire de production

Le ou la secrétaire de production est le collaborateur du directeur de production et du régisseur général.

Dès que la production du film est lancée, le directeur de production embauche une secrétaire de production. Ses tâches sont multiples : rectifier les scénarios, rédiger les contrats des comédiens et des techniciens, s'occuper des visas de tournage, assurer les relations avec les organismes publics d'aide à la production et surtout rédiger la feuille de service, qui constitue le plan de travail de la journée de tournage du lendemain.

## 9. Régisseur général

En cinéma et télévision, le régisseur général, collaborateur direct du directeur de production, est le responsable de l'organisation matérielle et logistique d'un tournage. Il intervient dès la préparation du tournage en participant au repérage des décors et lieux de tournage.

Sa mission est de permettre le tournage sur les décors repérés. Cela comprend donc les demandes d'autorisations de tournage auprès de particuliers, des autorités (mairie, préfecture de police, DDE...), l'organisation des accès et le stationnement des véhicules techniques (camion machinerie, éclairage, régie, loges, cantine, ...), l'organisation de l'hébergement, du transport des troupes...

Pendant le tournage, il doit assurer la coordination de diverses opérations prévues au plan de travail et autres plannings. Il doit donc organiser les transports (de comédiens, d'intervenants, ...), la prise en charge et les rendus de matériels, et de manière générale régler les problèmes pratiques.

Il est assisté d'un régisseur adjoint et d'assistants régisseurs adjoints plus ou moins nombreux selon l'ampleur du projet. Il travaille en étroite collaboration avec l'assistant réalisateur ainsi que les différents chefs de poste. Avec le 1er assistant réalisateur, il supervise chaque jour pour le lendemain la feuille de service.

*Régie studio télé*



## 10. Directeur de la photographie

Le directeur de la photographie, aussi appelé chef opérateur de prise de vues, est la personne responsable, au tournage d'un film, de la prise de vues. Il coordonne les efforts de trois équipes : caméra, machinerie et lumière ou éclairage.

Concepteur de l'image du film, il conçoit l'esthétique de l'éclairage et est donc un collaborateur essentiel de la mise en scène, de par son apport à la plastique du film. Lorsqu'il ne se consacre qu'à l'éclairage, et qu'un cadreur opère la caméra et assure le cadre, il dirige l'équipe d'électriciens-éclairagistes, qui place, sous ses ordres, les projecteurs et accessoires. Il peut parfois assurer le cadre et la lumière.

A la finalisation du film, en post-production, il supervise l'étalonnage des images du film.

En France, l'Association française des directeurs de la photographie cinématographique (AFC) regroupe un certain nombre de directeurs de la photographie de cinéma (comme l'ASC aux États-Unis, ou la BSC au Royaume-Uni).

La formation à ces métiers est enseignée, en France, à l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière et à la Fémis et est accessible, en évolution de carrière, aux titulaires d'un BTS Audiovisuel option Image, dont le cursus est néanmoins principalement axé sur les métiers de la télévision (cadreur, assistant vidéo, ingénieur vision...). Il existe également quelques écoles privées : Esra, IIIS et IMC Normandie, et depuis de nombreuses années, les étudiants français vont également chercher une formation dans les écoles belges tel que L'Institut national supérieur des arts du spectacle (INSAS), ou encore l'Institut des arts de diffusion (IAD).

## 11. Cadreur

Le cadreur du film, également appelé "opérateur" (le terme "Caméraman" est un faux anglicisme), est un collaborateur essentiel de la mise en scène. Il opère l'appareil de prise de vues (caméra), assurant la composition des plans et les mouvements d'appareil.

Le choix des paramètres de prise de vues liés au cadre - place de l'appareil, choix de l'objectif (distance focale), place des comédiens et des éléments du décor, rythmique des mouvements - se fait en collaboration étroite avec le réalisateur, qui propose parfois des choses précises mais peut aussi attendre des propositions que le cadreur doit toujours pouvoir faire en fonction du scénario et des problématiques du montage à venir.

Historiquement, avec l'invention et l'utilisation de sources de lumière artificielle et l'apparition du directeur de la photographie, ou chef opérateur de prise de vues, il est aussi appelé chef opérateur adjoint et travaille en collaboration étroite avec lui.

Aussi le cadreur participe-t-il grandement, tout comme le directeur de la photographie ou la (ou le) scripte (script-girl, script-boy) dans l'élaboration et la production des plans, de la question du raccord de plan à plan et de séquence à séquence, qui sont rarement tournés chronologiquement, dans la continuité du scénario.

Il est le premier spectateur du film et possède aussi la mémoire des paramètres des plans tournés.

Depuis la généralisation de la présence de moniteurs de retour sur les plateaux, permettant au metteur en scène de suivre la scène pendant son tournage, cet aspect des choses a sensiblement évolué, puisqu'il n'est plus le seul spectateur de la scène telle qu'elle sera vue à l'écran.

Le cadreur est assisté d'un premier assistant opérateur, qui assure la préparation de la caméra et des accessoires nécessaires au tournage du plan et assure la mise au point pendant les prises.

## **12.Premier assistant opérateur**

Le premier assistant opérateur de prise de vues est un assistant technique du chef opérateur et du cadreur et est responsable du matériel de prise de vues : caméra, objectifs, accessoires... dont il assure la mise en oeuvre.

Il assume les essais caméra avant le tournage, la préparation et la mise en place de ce matériel pendant, et en assure le bon fonctionnement sans occasionner de perte de temps inutile, organisant sa disponibilité opérationnelle selon les besoins de la mise en scène, relayés par ses chefs d'équipe. Pendant les prises, il assure la mise au point, paramètre essentiel de l'esthétique et de la lisibilité des plans.

Il est assisté par un deuxième assistant opérateur.

Si le chef opérateur est responsable de la qualité esthétique des plans et le cadreur de leur bonne composition ainsi que des mouvements d'appareil, le premier assistant opérateur est donc responsable de la qualité technique des plans (définition, propreté de l'image, absence de rayures, stabilité etc.).

Ce métier à forte responsabilité exige une formation particulière, acquise "sur le tas" ou après un cursus dans une école supérieure spécialisée (bac + 5).

Son exercice sur les films de long métrage est réglementé par le Centre national de la cinématographie (CNC). Le titulaire de la carte professionnelle de premier assistant opérateur peut aussi exercer comme Directeur de la photographie de court métrage.

Le premier assistant opérateur est un cadre de l'équipe de tournage. Il est parfois désigné simplement sous le nom d'assistant opérateur, en particulier sur les tournages à équipe réduite où il n'y a pas de deuxième assistant opérateur.

Outre ses chefs de poste, il est en relation étroite avec les ouvriers : éclairagistes et machinistes, le premier assistant réalisateur et la script-girl (ou le script-boy) et assure le suivi des travaux de laboratoire.

## **13. Deuxième assistant opérateur**

Le deuxième assistant opérateur est un technicien de l'équipe de prise de vues assumant en particulier les responsabilités de gestion de la pellicule vierge et impressionnée nécessaire à la production d'un film sur son tournage. Ainsi, c'est lui qui « charge » puis « décharge » les magasins de pellicule passés en caméra.

Assistant du premier assistant opérateur, il participe avec lui aux essais caméra et l'assiste en préparation et sur le tournage (changements d'objectifs, filtres et accessoires, mise au point...).

En relation avec le ou la scripte, il rend compte à la production de l'utilisation de la pellicule. Il assure le plus souvent les relations avec le laboratoire cinématographique en ce qui concerne le suivi des travaux de développement et de tirage ou de transfert pendant la durée du tournage.

En production de long métrage, son salaire est défini par la convention collective de la production cinématographique. Sa formation de base est assurée, en France, par l'École Louis-Lumière depuis 1926.

## **14. Ingénieur du son**

L'ingénieur du son (également appelé Chef-opérateur du son) a pour but de centraliser la gestion du son dans un secteur d'activité quelconque. Les activités de l'ingénieur du son sont multiples.

Le chef-opérateur du son, en collaboration avec le perchman (perchiste), s'assure du bon enregistrement du son et de la parfaite audibilité des dialogues, en évitant tous les bruits parasites et en contrôlant les niveaux d'enregistrement ; il gère les playback, fournit au montage tous les sons seuls et sons d'ambiance nécessaires. Le « monteur des sons direct » (quand il y en a un), corrige, nettoie et améliore le son des dialogues après le montage image. Le « monteur son » cherche les meilleurs sons pouvant s'adapter au scénario d'un film - bruitages et sons d'ambiance. Le « mixeur » gère les différentes sources sonores, leur mix (mélange) et leur sonorité, dirige le panoramique de chaque son c'est à dire la disposition spatiale des sources sonores et finalise la bande son du film.

En France, aucun diplôme n'est obligatoire pour remplir cette fonction, le titre d'« ingénieur » appartenant au langage commun. En revanche, il est très fortement conseillé de posséder une carte professionnelle : celle-ci est délivrée par le CNC en fonction du nombre de films effectués comme assistant (perchman). Le diplôme de l'École Louis-Lumière permet d'obtenir directement la carte d'assistant. On peut accéder à cette école avec un niveau Bac + 2, le Bac + 3 étant recommandé. Deux orientations sont particulièrement intéressantes : un cursus MIME à la faculté ou un BTS audiovisuel option métiers du son.

Il n'y a en 2006, en France, que 3 000 personnes environ travaillant dans le son. C'est une voie très bouchée, dont 80% des emplois concernent les secteurs de l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et du multimédia (20% pour la musique, sonorisation de concerts).

Pour débiter dans les métiers du son, il existe des formations de niveau Bac + 2. Douze BTS publics en France proposent un Brevet de technicien supérieur - Métiers de l'audiovisuel, formation entièrement gratuite. Certains d'entre eux proposent une option son, en générale très sélective. Il existe également des centres de formation privés dans ce domaine tels que l'ITEMM qui forme des techniciens du son dans le domaine du spectacle vivant ainsi que du multimédia... Après le BTS, une poursuite d'études est possible dans des écoles plus spécialisées. INA, ENS Louis Lumière, Femis, ARFIS, EMC, CNSMDP,

La Formation Supérieure aux Métiers du Son du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris délivre en quatre ans un diplôme de musicien ingénieur du son de haut niveau. Concours difficile à bac+2 scientifique minimum.

## 15.Perchman

Le perchman, également appelé assistant son ou perchiste, est l'assistant du chef-opérateur du son (ingénieur du son). Il est responsable du placement du microphone principal, à savoir celui placé au bout d'une perche légère et télescopique. Ainsi, le perchman place et déplace le micro « en temps réel » afin de recueillir le son des voix de chaque comédien pendant les prises.

Il est garant de la qualité du son qu'il transmet au chef opérateur du son. Il doit aussi veiller à ne pas entrer dans l'image ou à ne pas faire d'ombre visible. C'est pourquoi il travaille également en collaboration avec le cadreur et le directeur de la photographie (qui éclaire les scènes) et son équipe d'électriciens.

Il assiste le chef-opérateur du son dans l'élaboration de sa prise de son : il peut avoir à installer des micros-cravate sans fils (micro-HF) sur les acteurs, poser des microphones d'appoint ou encore étendre des moquettes au sol pour des raisons acoustiques. Il s'occupe du matériel, particulièrement lors de son installation et rangement en début et fin de journée. Le perchman gère ainsi les contingences techniques quand le chef opérateur du son gère les contingences artistiques.

Pour faire une comparaison avec les métiers de l'image, le perchman est au son ce que le cadreur est à l'image.





## **16.Chef décorateur**

Le chef décorateur est chargé de rechercher ou de créer les lieux du film. Il est responsable du décor de A à Z, c'est-à-dire qu'il prend en charge les questions esthétiques, techniques, matérielles et budgétaires.

Après lecture du scénario, il recense les accessoires, décors, effets spéciaux, etc. nécessaires. Puis, en collaboration avec le réalisateur, il réfléchit au style, à la tonalité du film. Ensuite, il dessine les décors si ceux-ci sont construits en studio ou bien définit les aménagements nécessaires pour les décors dit « naturels ».

Avec la production, il discute du budget « décor » et par la suite constitue une équipe. Il s'entoure de différents collaborateurs : assistant, chef constructeur, chef peintre, ensemblière, constructeurs peintres, etc. Par ailleurs, pendant le tournage, il est chargé de réunir l'ensemble des aménagements nécessaires (ex. meubles, accessoires, etc.)

## **17.Ensemblière**

L'ensemblier (ou ensemblière) est un artiste qui crée et agence des ensembles décoratifs d'intérieur. Il assiste le chef décorateur. Ça commence avec le mobilier, les rideaux ou les stores... Ça finit par le papier et le stylo posés sur le bureau, le vide poche dans l'entrée... jusqu'au cendrier avec le mégot. Il ne construit pas un décor, il harmonise. C'est très souvent un métier fait par des femmes.

## **18.Accessoiriste**

Un accessoiriste est un intervenant sur un tournage de film ou téléfilm ou dans une pièce de théâtre. Les accessoiristes fournissent les objets suggérés par le scénario ou le découpage technique. Ils assurent aussi les raccords des accessoires avec le scripte pour la continuité chronologique de plans filmés (ceux-ci étant tournés dans le désordre). En France, son statut relève, comme pour la plupart des métiers du cinéma, des intermittents du spectacle.

## **19.Maquilleur**

Le métier de maquilleur, féminin maquilleuse, est apparu au départ dans le domaine du cinéma pour le maquillage des acteurs. Aujourd'hui, la maquilleuse peut exercer aussi bien au cinéma, qu'au théâtre, à la télévision et est incontournable dans les défilés et photos de mode.

Au cinéma, ou au théâtre, la maquilleuse est là pour aider à la création du personnage, par exemple, vieillir ou enlaidir. Les maquilleurs se font connaître grâce aux films fantastiques dans le domaine des effets spéciaux. On se souvient tous du maquillage de Jack Pierce sur Boris Karloff dans l'interprétation du monstre de Frankenstein ou le travail de John Chambers sur le film La Planète des singes.

Dans la mode, la maquilleuse pourra développer également son sens créatif, partenaire des autres acteurs du domaine, où le maquillage du (de la) mannequin devra participer à la mise en valeur de la création du styliste ou du photographe par exemple.

Dans les émissions quotidiennes de télévision, la maquilleuse est là pour atténuer les imperfections visibles à l'image, et rendre naturels des visages qui apparaîtraient trop clairs du fait des puissants éclairages des studios.

La formation au maquillage professionnel se fait en école spécialisée avec des formations qui vont du maquillage mode-beauté au maquillage artistique, cinéma, body-painting et jusqu'au domaine des effets spéciaux (9 à 12 mois pour les formations complètes)

## **20. Costumière**

La costumière (ou costumier) est chargée des costumes, que ce soit pour un tournage ou une représentation théâtrale. Elle peut les acheter pour les vêtements modernes, ou les réaliser en atelier. Elle travaille en étroite collaboration avec le décorateur, à partir des maquettes du décor. Normalement, les costumes sont conçus en même temps que les décors.

Les accessoires d'habillement tels que chaussures, coiffes et chapeaux en tout genre, font partie du costume.

D'autres métiers prennent le relais de la costumière : les couturières s'occupaient des retouches (métier qui a tendance à disparaître). Autrefois, elles pouvaient monter sur scène durant les toutes dernières répétitions, pour ajuster les costumes à la taille des acteurs. L'habilleuse, quant à elle, entretient les costumes et aide les comédiens à s'habiller.

## **21. Monteur**

C'est au monteur d'assembler les différentes parties du film qui ont été tournées afin de créer le film final. Il intervient lors de la post-production du film et est généralement épaulé par le réalisateur et souvent le (ou les) producteur(s).

Avec le scénariste et le directeur de la photographie, c'est le troisième poste technico-artistique majeur de la conception d'un film.

Les étapes du montage

### **Préparation**

Lors du tournage, les plans sont tournés dans le désordre, en fonction de la disponibilité des acteurs, des lieux de tournage, etc. Chaque plan est en général tourné en plusieurs prises (des versions différentes du même plan).

La première étape du montage consiste à dérusher, c'est-à-dire à sélectionner dans le matériel tourné (les rushes) ce qu'on va conserver pour le montage. En pratique, le dérushing consiste à regarder tout ce qui a été tourné et à sélectionner une (ou deux) des meilleures prises de chaque plan.

Les rushes sont ensuite dédoublés, c'est-à-dire qu'on extrait les prises sélectionnées lors du dérushage pour faire un premier bout-à-bout. Comme son nom l'indique, le bout-à-bout est la succession des plans tournés, collés (physiquement ou virtuellement) dans l'ordre du scénario, sans tenir compte ni de leur rythme ni de leur longueur. Il permet une première visualisation et facilite le travail de montage proprement dit. On l'appelle parfois aussi un « ours ». Cette étape était essentielle lorsque le montage se faisait directement en découpant la pellicule. L'ours permettait de faire une présélection, rendant la manipulation de la pellicule plus aisée. Désormais, lorsque le montage est effectué à l'aide d'un "banc de montage virtuel" type Avid, l'étape de l'ours a tendance à disparaître et le monteur confectionne directement un "premier montage" - appelé parfois "first cut".

## **Montage**

Tout d'abord, il s'agit de construire le film. Cette étape est particulièrement évidente en documentaire, puisqu'il n'y a généralement pas de scénario préétabli (un scénario transparent prêt à être modifié selon les conditions), mais c'est également vrai en fiction. C'est l'étape la plus longue du montage qui aboutit à ce qu'on appelle le premier montage ou l'"ours". L'ours est la première version du film que le monteur et le réalisateur considèrent comme aboutie. À ce stade, ils organisent généralement une projection de travail pour en tester la compréhension auprès d'un public restreint.

Ils retravaillent ensuite la structure, puis les raccords, jusqu'à ce que l'équipe technique, le producteur et éventuellement le distributeur s'accordent à dire que le film est là. Pendant cette étape, relativement courte, il peut y avoir un certain nombre de projections de travail.

Une fois le montage terminé, le montage son commence. Le montage son est une étape totalement distincte du montage, et il est souvent fait par une équipe différente.

Il s'agit de mettre les directs (le son enregistré par le perchiste pendant le tournage) sur plusieurs bandes pour pouvoir les mixer, et d'enrichir le climat affectif du film en ajoutant sur un certain nombre de pistes, des ambiances, des sons seuls ou des musiques.

À la fin du montage son, le montage proprement dit est terminé. Selon les moyens de la production, les monteurs participent ou non au mixage. Selon le type de support (argentique, virtuel), ils supervisent ensuite la conformation du négatif par le laboratoire.

Aujourd'hui le montage son est différent du montage des sons directs ( qui est une étape purement technique qui consiste à nettoyer les sons du tournage, prendre des doubles meilleurs et préparer les pistes pour le mixage et pour intégrer la post-synchro).

Le montage son est une étape artistique très importante , car c'est là que l'on crée l'ambiance du film par ajout de divers éléments sonores qui viennent enrichir le son direct. Le but étant de créer une ambiance personnelle à chaque film, sans mettre en défaut le sujet et les paroles ( qui sont tout de même les éléments les plus importants du film). Il faut également prendre en compte la musique qui va venir compléter ces bandes sons. Le travail du montage son est donc une création qui permette d'enrichir la bande son tout en restant en retrait par rapport aux autres éléments plus importants ( paroles et musique )

## Final cut

Le montage final d'un film - final cut en anglais - peut considérablement modifier la compréhension et la perception de celui-ci par le spectateur. C'est donc un enjeu artistique majeur mais également commercial car il conditionne le succès de l'œuvre. Aux États-Unis, où la décision finale dans ce domaine échoit en général au studio qui produit, c'est fréquemment l'objet de conflits entre le réalisateur et le producteur. Le plus célèbre conflit dans ce domaine est probablement *Brazil* de Terry Gilliam qui donna lieu à une véritable bataille médiatique entre l'auteur qui défendait le film qu'il avait écrit et tourné comme une fable subversive et le producteur qui l'avait considérablement raccourci et transformé en une histoire d'amour « à l'eau de rose ».

Le résultat final est parfois si peu conforme à la vision du réalisateur que celui-ci ne souhaite pas se voir attribuer la paternité de l'œuvre. La guild des réalisateurs américains offre à ceux-ci la possibilité de faire remplacer leur nom au générique par le pseudonyme « Alan Smithee ».

Certains films bénéficient après une première sortie dans un montage décidé par le studio, d'une seconde vie dans un montage conforme aux souhaits du réalisateur. C'est ce qu'on appelle le *director's cut*. Tout d'abord réservées à des films ayant rencontré un important succès ou jouissant d'un statut particulier de film culte, ces versions, souvent allongées, parfois radicalement différentes du montage initial, sont devenues de plus en plus fréquentes et ont tendance à devenir un argument marketing. Elles permettent de susciter une seconde vague de demande, parfois très artificiellement. L'exemple de *director's cut* le plus célèbre est probablement celle de *Blade Runner* de Ridley Scott. Sorti dans une version désavouée par son réalisateur en 1982, il ressorti en 1991 en "*director's cut*", possédant de subtils mais significatifs changements (entre autres : des rêves nous informant sur la nature du personnage ainsi que la fin, collines verdoyantes pour 1982 contre fin pessimiste en 1991). Enfin, une "*final cut*" est prévue pour 2007, Ridley Scott n'ayant pas pu, lors de la ressortie de 1991, intégrer tous les plans qu'il voulait à son film.

## 22. Bruiteur

Le bruiteur est la personne responsable de produire les bruits lors du tournage ou du montage d'un film. On appelle son métier le bruitage, c'est un des métiers du cinéma.

Le bruitage, ou effet sonore, est une des étapes de la fabrication d'un film. Il se réalise en post-production, jamais pendant le tournage, et après le montage image sur un montage définitif). dans des auditoriums spécialisés, et équipés de différents sols, pour recréer les bruits de pas sur toutes les surfaces possibles. les bruiteurs recréent à partir d'objet, ainsi qu'avec leur corps. la difficulté principale réside dans le fait qu'il faut souvent raccorder un son de bruitage avec un son reel enregistré pendant le tournage.



La transition ne doit pas s'entendre. Le son ajouté peut être diégétique ou extradiégétique selon que le son est "entendu" par les personnages, ou qu'il ne l'est pas comme la musique de film par exemple.

C'est un élément important pour la réussite des effets spéciaux. La fascination du public pour le bruitage, vient essentiellement du détournement d'objet pour produire des sons; parmi les plus connus, citons, la fécule de pomme de terre, qui sert à imiter le craquement des pas sur la neige, ou les noix de coco pour reproduire le sabot du cheval, mais l'essentiel du travail du bruiteur n'est pas là! le plus difficile est en fait de produire des sons crédibles et indétectable en tant que tels. Un bon bruitage ne doit pas se faire remarquer et doit être parfaitement intégré aux autres sons, du direct ou du montage-son.

Les bruits de pas, sont les sons majoritaires dans une session d'enregistrement, et sont aussi les plus difficiles à faire. Il faut que le son "colle" parfaitement à l'acteur, quelque soit son sexe, son âge, sa démarche, l'endroit où il marche, les chaussures qu'il ou elle porte et il doit "raccorder" parfaitement avec les sons réels du direct quand ils sont audibles.

Il faut bien distinguer le bruitage proprement dit, opération manuelle et fabrication "sur mesure" de sons pour chaque plan du film, et le montage son, et design sonores, qui utilisent des sons de sonothèques, des sons d'ambiances enregistrés sur le tournage ou sur d'autres lieux. Le montage sonore du film assemblera des sons d'ambiances, des effets sonores etc...

## **23. Distributeur**

Le distributeur est le mandataire du producteur, ce dernier lui ayant cédé temporairement les droits de diffusion des films. Il négocie le placement du film auprès des salles dans les meilleures conditions. Il assure l'avance des frais de tirage des copies, la manipulation, l'expédition des copies et du matériel publicitaire.

## **24. Exploitant**

L'exploitant loue le film au distributeur moyennant le versement d'un pourcentage sur la recette. Cette part de recette négociée fait l'objet d'un contrat.

Tout au bout de la chaîne, face au spectateur, l'exploitant de salle(s) de cinéma est la personne qui gère un cinéma. Son activité commerciale peut être qualifiée d'« artisanale » à « industrielle » suivant le nombre de salles qu'il exploite. Ce commerçant peut être indépendant ou salarié d'un groupe (Gaumont, Pathé, UGC, MK2,...). Certains exploitants sont des bénévoles d'association à but non-lucratif.

Chaque lundi matin il valide avec les différents distributeurs (Warner, EuropaCorp, Buena Vista, Bac Films,...) sa programmation de la semaine suivante (du mercredi au mardi) sur la base de ses entrées effectuées. Il négociera l'arrêt d'un film faible et la prolongation d'un film qui fait beaucoup d'entrées. C'est pour cela que, souvent, le programme du cinéma n'est fixé qu'à partir du lundi, surtout pour la petite et moyenne exploitation. Enfin, pour accéder plus vite aux meilleurs films, certains de ces professionnels se sont regroupés autour d'un programmeur ou d'un circuit pour négocier de façon unique avec les distributeurs. On dit qu'ils sont « programmés ».

## **25. Acteur(s)**

Un acteur est un artiste qui interprète un personnage dans un film. En plus de l'interprétation proprement dite, un acteur peut aussi danser ou chanter, selon les besoins de son rôle. Il peut aussi se contenter de donner sa voix aux personnages en cas de doublage d'un film version originale ou pour les films d'animation. Il peut être remplacé par une doublure pour les essais lumières ou une scène de nu ou par un cascadeur en cas de danger ou d'efforts physiques trop intense.

Les figurants, ou acteurs de complément, sont tous les acteurs qui se trouvent en arrière-plan du film et qui sont parfois silhouettes et n'ont pas de texte à dire, à ne pas confondre avec les petits rôles qui n'apparaissent que durant un court instant mais au premier plan de l'histoire et ont du texte.

Au cinéma, on différencie le premier rôle qui est celui de l'acteur apparaissant le plus au cours du film du rôle principal qui peut être très court, voir elliptique, mais primordial dans l'intrigue pour la compréhension du scénario.

## **26. Auteurs de doublage et de sous-titrage**

Quelle que soit la forme qu'elle revêt, la traduction ou l'adaptation audiovisuelle est le seul moyen de diffuser une œuvre en France. C'est elle qui détermine la façon dont les spectateurs et les téléspectateurs perçoivent un programme étranger.

Les auteurs de doublage rédigent le texte que liront ensuite les comédiens de doublage.

Les auteurs de sous-titrage écrivent les sous-titres qui apparaîtront pendant la diffusion d'un programme en version originale (VO).

## **27. Liste des techniciens cinéma**

Réalisation : réalisateur, assistant réalisateur (ou 1er assistant réalisateur), 2e assistant réalisateur, scripte.

Production : directeur de production, administrateur de production, secrétaire de production.

Régie : régisseur général, régisseur adjoint, assistant régisseur adjoint.

Image (Prise de vues) : chef opérateur de prise de vues (ou directeur de la photographie), cadreur (ou opérateur, ou cameraman), 1er assistant opérateur, 2ème assistant opérateur, opérateur Steadicam, photographe de plateau.

Son : ingénieur du son (ou chef-opérateur du son), perchman (ou assistant son, parfois perchiste).

Décor : chef décorateur, ensemblière, accessoiriste.

HMC (Habillage, Maquillage, Coiffure) : maquilleur, costumière et habilleur, coiffeur.

Post production : monteur, monteur son, bruiteur, mixeur, étalonneur.

Exploitation : projectionniste.

Autres : doublure, cascadeur.

## **28. Liste des ouvriers cinéma**

chef électricien, électricien, groupman.  
chef machiniste, machiniste.  
chef constructeur, menuisier traceur, constructeur, serrurier.  
chef peintre, peintre patineur, peintre en découverte.  
tapissier.  
sculpteur, staffeur.

## **29. Liste alphabétique des métiers du cinéma**

Accessoiriste  
Acteur  
Administrateur  
Assistant monteur  
Assistant réalisateur et 2e assistant réalisateur  
Bruiteur  
Cadreur  
Cantinier  
Cascadeur  
Chef-électricien et électricien  
Chef-machiniste et machiniste  
Chef-opérateur du son ou ingénieur du son  
Conseiller technique  
Coiffeur  
Costumière  
Décorateur  
Dialoguiste  
Directeur de la photographie ou chef-opérateur  
Directeur de casting  
Directeur de production  
Étalonneur  
Exploitant de salle de cinéma  
Groupman ou groupiste  
Habilleuse  
Maquilleur  
Mixeur  
Monteur ou Chef-monteur  
Monteur son  
Musicien de film  
Opérateur Steadicam ou steadicameur  
Perchman  
Photographe de plateau  
Premier assistant opérateur ou pointeur et 2ème assistant opérateur  
Producteur  
Projectionniste



Réalisateur  
Régisseur général  
Responsable du doublage  
Scénariste  
Secrétaire de production  
Scripte  
Ventouseur

## 30.Sources

Informations compilées depuis le site de wikipédia, l'encyclopédie libre en ligne :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tiers\\_du\\_cin%C3%A9ma](http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tiers_du_cin%C3%A9ma)



**MEMOTION**  
PRODUCTION